



CLUB DE PLONGÉE EXOCET LÉMAN

Plongée sous-marine - Apnée - Hockey subaquatique

Annemasse, le 03/02/21

COMPTE-RENDU DE SÉANCE DU COMITE DIRECTEUR DU 02/02/21

Présents: FERNANDES Philippe - GOUY PAILLIER Christophe - CORDIN Philippe - BALIVET Grégory – BAUDON Jérôme –REVV Laure – DETRAZ Gilles – AMALBERT Edouard

Excusés : BIANCO Patrick - OTHMAN André - POGGIOLI Jean-Yves

Non réinscrits : BELLEC Mélina – BALANDRAS Julie

➤ Point inscriptions

- 98 inscrits dont 20% de nouveaux
- La tendance baissière se confirme avec la prolongation du Covid (126 inscrits à fin janvier 2020) du à la période Covid générant de l'incertitude.
- La fermeture prolongée de la piscine a diminuée les effectifs de façon significative
 - hockey (env. -5p)
 - enfants (-10p)
 - apnée (-5p)
 - plongeurs (env. 10p)
- Le Comité acte la non réinscription de Julie BALANDRAS et de Melina BELLEC qui sont donc par effet démissionnaires.

➤ Point finance

- Quelques remboursements d'écolage non reportés
- Pas de soucis particuliers

➤ Situation Covid/Remboursement

- Face à la situation qui ne semble pas s'arranger, le constat est que la période piscine de cette saison est « morte ».
- Compte-tenu d'une situation qui ne fait que se prolonger par rapport à la saison passée, le Comité a décidé, après concertation et à l'unanimité de proposer un remboursement en correspondance à la cotisation « piscine » à l'ensemble des adhérents, sur leur simple demande, en leur laissant la possibilité individuelle de se faire rembourser tout ou partie, voir pas du tout, par esprit de solidarité pour soutenir le club face à cette situation.
- Un mail leur sera envoyé d'ici début mars.

➤ Point formations

- Stand-by complet suite au Covid 19
- La formation N1 s'est organisée pour avoir lieu courant mai (sauf prolongation Covid)
- La formation N2 pourrait avoir lieu courant juin/juillet
- La formation N3 devrait avoir lieu courant avril.

➤ Tougues

- Il est toujours à déplorer l'utilisation des locaux de façon illicite par certains adhérents du club (chauffage, gonflage, utilisation des locaux) alors que celui-ci est fermé durant la période hivernale.
- Même si ces plongées sont clairement « hors club », il n'est pas normal d'utiliser ces locaux.
- Une réflexion pourra être à nouveau menée pour essayer de traiter ce sujet hélas récurrent depuis de nombreuses années.

Siège social : Maison des Sports - 14 avenue Henri Barbusse - 74100 Annemasse - France

Ecolage : Port de Tougues – 74140 Chens-sur-Léman - France

Affilié à la FFESSM sous le N°14740061 - Affilié à Jeunesse et Sport sous le N°74-S-157 - Agréé D.R.A.S.S.M - SIRET 419 103 841 000 13 - APE 926 C

Site internet : www.exocet-leman.com

➤ **Gonfleurs**

- Après renseignements pris, le club va établir un « processus » permettant de garantir pour le gonfleur et pour le club que ce dernier en a bien l'habilitation.

➤ **Matériel**

- Une proposition est faite par la société Kalepso de nous faire prochainement une démonstration de leur prestations de service en visio.
- Décision d'achat d'une batterie pour le défibrillateur de Tougues.
- Décision d'achat d'une vanne de laminoir pour mieux gérer le mélange Nitrox.
- Une réflexion est menée par les responsables du matériel sur une réorganisation du local.

Le Secrétaire
CORDIN Philippe

Siège social : Maison des Sports - 14 avenue Henri Barbusse - 74100 Annemasse - France

Ecolage : Port de Tougues – 74140 Chens-sur-Léman - France

Affilié à la FFESSM sous le N°14740061 - Affilié à Jeunesse et Sport sous le N°74-S-157 - Agréé D.R.A.S.S.M - SIRET 419 103 841 000 13 - APE 926 C

Site internet : www.exocet-leman.com

